

**ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT**

Tél. : 01 42 42 83 33
Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr
Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

**Compte rendu
conseil d'école du 19 juin 2013**

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS:

BERTHOD Sabine	FCPE
BRAJEUX Béatrice	FCPE
CALSAT Patricia	FCPE
CHEVALIER Anne	FCPE
CORNUBERT Claire	FCPE
DUBE Thando	FCPE
GALLAIS Eva	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
LEVY Sylvia	FCPE
MARIE-CARDINE Cécile	PEEP
BONVOISIN Delphine	PEEP
DIANDA Christine	PEEP
GOBEAUX Camille	PEEP
ROULLEAU Ingrid	PEEP
VIGNEAU Bérangère	PEEP

CONSEILLERE MUNICIPALE :

LE GUENNEC-SARRE Vivianne

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS

MEGHERBI Mohamed

ENSEIGNANTS :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DANSET-HUOT Anne	CPA
NGASSAM-MBANDOU Hélène	CPB
BEZIER Bruno	CPC
DUFRENNE Carine	CPD
WACLAWSKI Pauline	CE1B
HUIN Lucie	CE2B
MARC Serge	CE2C
VAN COPPENOLLE Julie	CE2D
DOGNON Aurélie	CM1A
MESLI Patricia	CM1B
MARIE Christine	CM1C
BRODIN Sophie	CM2A
FABRE Michel	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C
DUJARDIN Marie-Laure	CM2D

DELEGUEE DEPARTEMENTALE EDUCATION NATIONALE :

MONTETAGAUD Hélène

Ordre du jour

- Bilan financier et pédagogique des classes de découvertes
- Organisation de la rentrée 2013
- Concertation portant sur la réforme des rythmes scolaires

BILAN DES CLASSES DE DECOUVERTES

Les élèves des CM2 des classes de Madame Brodin et de Monsieur Fabre sont partis 15 jours en juin en classe de mer dans les centres de la ville de Colombes (Ile de Groix et Sainte Marie sur Mer). Ces séjours sont gérés par la commune avec une participation financière des familles. L'organisation du séjour et les contenus pédagogiques sont définis par les enseignants en collaboration avec le service de la ville qui gère les infrastructures et recrute les animateurs.

Trois autres séjours de classes de découvertes dits « autogérés », gérés par l'école avec l'appui de prestataires spécialisés, ont été organisés.

- La classe de CP de Monsieur Bézier avec la Classe de MS/GS de Madame Le Guernevé de La maternelle D. Papin du 11 au 19 avril à Desvres dans le Pas de Calais.
- Les classes de CE2 de Madame de la Ronde et de Madame Huin dans l'Yonne au château de Brannay, du 25 février au 1^{er} mars, avec pour thèmes le théâtre et la découverte de la nature environnante.

Bilan financier pour les 3 "classes autogérées"

Les contributions des familles, échelonnées selon le quotient familial de 100€ à 220€ représentent 65% du coût réel. La subvention de la ville, d'un montant de 5 € à 10€ par jour et par enfant constitue une aide indispensable. Le succès de la soirée "Carnot de nuit" au profit de ces projets, ainsi que la participation de la coopérative scolaire permettent de limiter le coût de ces séjours pour les familles.

Cette année, 5 classes impliquant 126 élèves ont pu bénéficier d'une classe de découvertes.

Versements familles	14 452 €	65%
Subvention Mairie	2 325 €	10%
Soirée Carnot de nuit	4 813 €	22%
Braderie, et « pot d'accueil »	461 €	2%
Coopérative	699 €	3%
Coût total 3 Séjours	22 264 €	100%

La richesse pédagogique et des expériences vécues pour les élèves sont une nouvelle fois soulignées. La communication avec les familles par le biais de l'utilisation des technologies de l'information via internet et le site de l'école constitue un apprentissage particulièrement intéressant. La consultation de l'ensemble des récits des séjours (rubrique "classes de découvertes") sur le site de l'école, permet à chacun de mesurer l'ampleur du travail réalisé dans ce domaine.

STRUCTURE PEDAGOGIQUE RENTREE 2013 – 18 CLASSES :

La progression continue des effectifs depuis plusieurs années marque une pause. Cette évolution devrait se confirmer dans les années à venir avec la mise en place du « secteur mixte » qui a pour conséquence de réduire le périmètre scolaire de l'école.

Avec un peu moins d'élèves, l'école disposera des moyens équivalents à la prochaine rentrée. Cette situation permettra notamment d'alléger les classes de CM2. Cette mesure était d'autant plus attendue que cette « génération d'élèves » est accueillie dans des classes très nombreuses depuis le CE1.

Compte tenu des dimensions réduites de la 18 e classe, l'effectif de cette classe ne peut dépasser 19 élèves. Mais la composition de cette classe sera réalisée selon des critères strictement identiques aux autres classes.

CM2	24	24	23	18	89
CM1	26	26	25	25	102
CE2	24	24	24		72
CE1	27	27	27	26	107
CP	28	27	27		82
				TOTA	452

Les enseignants

Fanny PORTIER (mi-temps CE1A), Julie VAN COPPENOLLE et Natacha JUNCHAT sont en attente d'affectation.

Hélène NGASSAM-MBANDOU rejoindra à la rentrée prochaine l'équipe pédagogique de l'école de la Reine Henriette à Colombes.

Monsieur FABRE partira à la retraite à la fin de l'année scolaire. M. Fabre aura notamment exercé 15 années à l'école Lazare Carnot. Son nom restera associé à la Chorale de l'école mais aussi à de nombreux projets pédagogiques : classes de découvertes, journal, site internet...

Deux enseignantes sont d'ores et déjà nommées sur l'école pour la prochaine rentrée : Iris SALMON et Cécile PRIETO. Deux autres enseignants affectés prochainement viendront compléter l'équipe pédagogique.

MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES - CONCERTATION

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée 2014 dans les écoles de Colombes (comme dans l'ensemble des écoles du département).

Cette réforme s'inscrit dans un cadre national visant à mieux répartir les temps de classe sur la semaine en allégeant les journées de classe pour favoriser la réussite des élèves.

Le futur dispositif concerne également les temps périscolaires avec une organisation et des contenus d'activités devant offrir un accès à des activités ludiques, sportives, artistiques ou culturelles qui contribuent à développer la curiosité intellectuelle tout en renforçant le plaisir d'être à l'école. (Cf. compte rendu du conseil d'école du 19/02/2013)

La municipalité, chargée de la mise en œuvre de la réforme, a constitué un « groupe de suivi et de concertation » composé des représentants de la ville, de l'éducation nationale et des parents d'élèves. Dans le cadre de ce processus local de concertation, les familles et les enseignants ont été consultés sur différentes configurations possibles de la semaine de la journée scolaires tenant compte des orientations nationales.

Le taux de retour des questionnaires sur l'ensemble des écoles de Colombes s'élève à près de 58%. Ce taux est très variable selon les écoles. Il atteint 85% pour l'école Lazare Carnot.

Compte tenu des réponses au sondage, la municipalité envisage de retenir le maintien des cours à 9h, ainsi que le mercredi matin pour la demi-journée supplémentaire de classe.

Le Maire et le groupe de concertation souhaitent recueillir les avis des conseils d'école concernant en particulier la durée de la pause méridienne, les horaires de la fin des cours et le contenu des activités postscolaires.

A l'issue de cette phase de concertation, l'organisation générale de la semaine et de la journée scolaires sera actée. Les contenus et l'organisation des temps de loisirs et postscolaires seront par la suite l'objet d'une réflexion plus approfondie avec les « accueils de loisirs » et les structures culturelles et sportives. Mohamed MEGHERBI, responsable de l'ALE, souligne qu'une réflexion est déjà engagée avec les coordonnateurs des accueils de loisirs et qu'il associe son équipe aux évolutions à venir.

Retour de la semaine de 4 jours ½ (mercredi matin ou samedi matin)

Bilan sondage :

Favorable au mercredi matin (en %)

	Familles	Enseignants
Colombes	92.....	53
Lazare Carnot	89.....	58

Conseil d'école

Le cadre national privilégie le mercredi matin. Les réalités sociales et familiales conduisent également les familles à plébisciter le mercredi plutôt que le samedi.

Les enseignants sont plus partagés, et mettent en avant certains atouts liés au samedi matin : rencontres facilitées avec les familles, possibilité de clôturer avec les élèves les projets de la semaine... (Cf. compte rendu du 19/02/2003)

Le devenir des activités sportives, culturelles, artistiques du mercredi dans les structures culturelles et sportives préoccupent également les parents d'élèves.

Le conseil d'école est majoritairement favorable au samedi matin

- 15 voix pour le samedi matin
- 12 voix pour le mercredi matin
- 2 abstentions

Début des cours (8h30 ou 9h)

Bilan sondage :

Début des cours à 9h (en %)

	Familles	Enseignants
Colombes	72.....	61
Lazare Carnot	72.....	91

Conseil d'école

Le début des cours à 9h répond aux attentes des familles et des enseignants.

Les chronobiologistes notent également un niveau de vigilance des élèves plus faible plus tôt dans la matinée.

C'est cette hypothèse qui devrait être retenue par la municipalité. Madame LE GUENNEC-SARRE précise qu'une harmonisation de l'accueil le matin entre les maternelles et les élémentaires est également à l'étude (actuellement 7h30 en maternelle et 8h en élémentaire)

Durée de la pause méridienne

Bilan sondage :

Maintien d'une pause de 1h30 (en %)

	Familles	Enseignants
Colombes	84.....	93
Lazare Carnot	84.....	100

Familles et enseignants ne sont pas favorables à l'allongement de la pause méridienne. Toutefois, les scénarios de réorganisation de la journée scolaire impliquant un allongement de la pause du midi recueille un nombre important d'avis favorables.

Conseil d'école

En raison du nombre important d'enfants fréquentant la restauration scolaire, le temps de restauration implique une organisation rigoureuse. L'allongement de la pause méridienne apporterait une plus grande souplesse. Cependant, cette mesure conduirait à amplifier la problématique complexe de la gestion des enfants avant et après le repas. Dans les conditions actuelles, un allongement n'apparaît pas souhaitable.

Les hypothèses de réorganisation de la journée scolaire dans le cas où l'école commence à 9h

Bilan sondage : (en %)

❶ 1h30 pause méridienne avec fin des cours à 15h45

	Familles	Enseignants
Colombes	16.....	42
Lazare Carnot	21.....	47

❷ 1h45 pause méridienne avec fin des cours à 16h

	Familles	Enseignants
Colombes	24.....	8
Lazare Carnot	29.....	0

❸ 1h30 pause méridienne avec fin des cours 2 jours par semaine à 15h

	Familles	Enseignants
Colombes	9.....	14
Lazare Carnot	10.....	18

NB : Les scénarios avec début des cours à 8h30 non retenus, après la consultation, ne figurent pas.

Conseil d'école

Dans le cadre d'une refonte des rythmes éducatifs, une sortie à 16h n'apporte pas de changement significatif par rapport à la situation actuelle, en particulier pour la mise en place de nouvelles activités. Par ailleurs, ce scénario implique l'allongement de 15 minutes de la pause méridienne avec pour conséquence l'allongement des temps de détente autour du temps de repas. Cette pause se déroule généralement dans les cours de récréation, en toute saison, avec de nombreux enfants. Malgré une bonne organisation et toute l'attention de l'équipe d'animation, ce moment de la journée reste un assez difficile à gérer.

Le dernier scénario (fin de la classe à 15h deux jours par semaine) peut ouvrir la voie à de nouvelles possibilités, voire à des activités délocalisées permettant de démocratiser la fréquentation des structures sportives et culturelles. Cette configuration offrirait également l'avantage de concentrer alternativement les moyens d'encadrement sur les écoles. Cependant, les conditions de mise en œuvre présentent encore beaucoup d'incertitudes. Par ailleurs, cette organisation impliquerait vraisemblablement des horaires de

fin de classe différents dans les écoles de la ville.

Le conseil d'école est majoritairement favorable à la première proposition : école à 9h – pause méridienne d'1h30 – fin de la classe à 15h45.

- proposition 1 : 15
- Proposition 2 : 2
- Proposition 3 : 5
- Abstention et sans préférence : 7

« Les activités postcolaires les plus profitables à l'enfant »

Bilan sondage : (en %)

Conseil d'école

Ensemble des écoles de Colombes

	Familles	Enseignants
Activité sportives.....	32	31
Activités culturelles.....	21	31
Etudes.....	18	18
Initiation linguistique.....	18	18
Activités libres ou ludiques.....	10	9

Après l'école, la priorité doit être très clairement accordée aux activités sportives, culturelles, artistiques...

Le maintien ou la mise en place d'activités portant sur des contenus scolaires (études, langue vivante...) ne doit pas être en contradiction avec la volonté d'alléger la journée scolaire.

Compte tenu du travail personnel que les élèves ont généralement à réaliser après la classe, le nombre de réponses favorables au maintien des études dirigées (accompagnement scolaire) peut surprendre. Les échanges font apparaître un malentendu quasi général sur la définition du temps postcolaire. Le temps de l'étude a souvent été considéré comme du temps scolaire, alors que pour les concepteurs du questionnaire, l'accompagnement scolaire après 16h30 est intégré au temps postcolaire.

Dans la situation actuelle, le conseil d'école est favorable au maintien des études dirigées, avec éventuellement une liberté et une souplesse d'adaptation (durée et contenu) liées à l'âge des élèves.

Ce compte rendu a été rédigé par le directeur de l'école ; révisé et complété par les participants au conseil d'école. Vous pouvez retrouver ce compte rendu sur le site de l'école <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/> ainsi que de nombreuses autres informations concernant la vie de l'école et les projets des classes.